

**Arrêté du 17 novembre 2021 portant cessation de fonction et nominations
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif inter-régional de Douai**

NOR : JUSB2134303A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} novembre 2021, mis fin aux fonctions de Madame Roselyne DERVEAUX (DAUCHY), greffière principale, en sa qualité de régisseuse intérimaire au Service administratif inter-régional de Douai.

Article 2

Madame Laetitia CHAUFOURAUX (DUPRAS), secrétaire administrative, est, à compter du 1^{er} novembre 2021, nommée régisseuse titulaire au Service administratif Inter-régional de Douai.

Article 3

Madame Roselyne DERVEAUX (DAUCHY), greffière principale, est, à compter du 1^{er} novembre 2021, nommée régisseuse suppléante au Service administratif Inter-régional de Douai.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 17 novembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes,

P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle



Sandrine DE VILLELE